



PIENNES
Ville citoyenne et dynamique



*Vœux du
Conseil Municipal*



S
O
F
U
I

S
E
D
U
C
E
P

BULLETIN
MUNICIPAL
Février 2023

13

AGENDA

JEUX DE SOCIÉTÉS

PAR L'ASSOCIATION À LA CROISÉE DES MEEPLES

11 février | 14h-18h | foyer Communal

SÉANCE CINÉMA EN FAMILLE

« MAURICE LE CHAT FABULEUX » PAR L'EVS

16 février | 14h | salle Jean Vilar

JEUX DE SOCIÉTÉS

PAR L'ASSOCIATION À LA CROISÉE DES MEEPLES

17 février | en soirée | foyer Communal

CARNAVAL

PAR L'ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

18 février | horaires à définir | salle Jean Vilar

CARNAVAL PAR L'EVS

22 février | 14h30-17h30 | EVS

INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS

SECOURS PAR LA CROIX BLANCHE

4 et 5 mars | horaires à définir | salle Jean Vilar

SÉANCE CINÉMA DÉBAT

« SIMONE, LE VOYAGE D'UN SIÈCLE » PAR L'EVS

10 mars | 20h | salle Jean Vilar

SOIRÉE ORIENTALE PAR L'EVS

11 mars | 19h | salle Jean Vilar

COMMÉMORATION 19 MARS 1962

19 mars | 10h | monument aux morts devant la Mairie

REPAS DES ANCIENS

19 mars | 12h | salle Jean Vilar

DON DU SANG

PAR L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

23 mars | horaires à définir | salle Jean Vilar

EXPOSITION PAR NUMISMATES

26 mars | horaires à définir | Foyer communal

SÉANCE CINÉMA

« ASTÉRIX ET OBÉLIX, L'EMPIRE DU MILIEU » PAR L'EVS

31 mars | 20h | salle Jean Vilar

SÉANCE CINÉMA PAR L'EVS

7 avril | 20h | salle Jean Vilar

CHASSE AUX ŒUFS PAR L'EVS

8 avril | horaires à définir | Parc Eugénie Cotton

COMMÉMORATION JOURNÉE DES DÉPORTÉS

30 avril | 9h30 | monument aux morts devant la Mairie



EDITO

du Maire

2022 EST TERMINÉE.

Alors que chacun souhaite la paix et le bonheur, c'est la guerre et l'incertitude dont on se souviendra. Une guerre locale mondialisée, l'incertitude aussi d'un monde touché de plein fouet par le dérèglement climatique. De notre côté, si ce n'est pas la guerre qui frappe, c'est clairement l'incertitude.

L'incertitude des augmentations de tarifs injustifiés, qui amènent certains dans la survie : comment se chauffer, se déplacer, se nourrir. Une situation incompréhensible imposée par une économie néolibérale.

Pour agir localement, notre ligne de conduite est la suivante : « transformer la ville pour transformer nos vies ». Piennes est une ville qui a un potentiel incroyable, mais Piennes a besoin de se transformer. Une transformation globale, profonde, afin de transformer nos vies. Une transformation que nous avons entamée depuis 2020, et qui va en 2023 passer un cap avec les premières réalisations et études concrètes : vidéoprotection, parc intergénérationnel, galeries lorraines, centre-ville, maison de santé... Cela paraît ambitieux, mais Piennes mérite cette ambition.

Alors oui, en 2023, comptez sur nous tous pour nous occuper de Piennes pour qu'elle opère sa métamorphose nécessaire. Mais en 2023 il est impératif que toute notre société opère aussi une métamorphose vers la paix, le bonheur et la fierté.

Et pour réussir cela, il faudra la volonté de tous et de chacun. Alors en 2023, arrêtons de croire que tout est écrit d'avance, non. Ne soyons pas docile, ne soyons pas divisés. Soyons mobilisés, actifs, exigeants, solidaires, pour qu'enfin nous retrouvions le bonheur confisqué.

Piennoises, Piennois, l'ensemble des élus et des agents de la commune de Piennes souhaitent que 2023 soit belle pour chacun d'entre vous. Et surtout, je vous souhaite à tous d'être heureux.

GRAND PROJET

Devenez acteur ou actrice de votre commune ?



BUDGET PARTICIPATIF : MODE D'EMPLOI

La mise en œuvre du budget participatif est une des premières grandes actions du nouveau mandat et répond à une promesse de campagne de la nouvelle municipalité. Résolument participatif et démocratique ce dispositif permet à tous citoyen.nes de s'engager dans les affaires de sa commune en proposant son idée pour un projet d'intérêt général.

EN QUOI CONSISTE LE « BUDGET PARTICIPATIF » ?

Ce dispositif pourrait se résumer par la formule : « Investissez-vous pour investir dans votre quartier ». La volonté est de permettre à chaque habitant de passer de la parole aux actes. La municipalité ne souhaite plus seulement se limiter à écouter la parole des Piennois. Aujourd'hui nous leur donnons à nouveau la possibilité de décider des projets prioritaires pour leur quartier, d'être dans l'action.

Pour être dans le cadre du budget participatif, une idée doit pouvoir répondre à 4 critères :

• Répondre aux principes de développement durable au sens large.

Epanouissement, lutte contre le changement climatique, solidarité, production et consommation différentes, protection de la nature.

• Satisfaire un motif d'intérêt général.

La dépense doit profiter au plus grand nombre de citoyens et apporter une plus-value au quartier ou à la ville dans son ensemble.

• Correspondre aux compétences municipales.

C'est-à-dire aux champs d'intervention de la Ville de Piennes (espaces verts, propreté, urbanisme, éducation, culture, sport ...).

• Relever des dépenses d'investissement.

Dépenses réalisées dans le cadre de la mise en place d'équipements ou d'installations qui améliorent votre cadre de vie comme :

- l'aménagement d'aire de jeux, de city stades... ;
- l'implantation de mobilier urbain (bancs, points d'eau potable...) ;
- la mise en éclairage de cheminements publics ;
- la création d'espaces verts...

COMMENT CELA VA-T-IL FONCTIONNER CONCRÈTEMENT ?

Il s'agit de mettre à disposition de l'ensemble des quartiers de la commune 10 000€, pour réaliser des projets d'investissement. L'utilisation de cette enveloppe sera décidée collectivement par les habitants, pour leur quartier. Les services de la ville accompagneront ces débats et étudieront la faisabilité technique et financière des propositions. Le conseil municipal viendra ensuite entériner les décisions des habitants et des usagers.

EST-CE QUE TOUS LES HABITANTS AURONT LEUR MOT À DIRE ?

Nous comptons sur vous pour diffuser le plus largement possible cette information pour promouvoir ce dispositif. Chaque idée pourra être présentée par mail, page facebook de la ville, téléphone, courrier ou encore par les boîtes à idées qui seront disposées dans les structures communales (mairie, crèche, périscolaire, école, association, etc.). Il vous suffira d'inscrire la nature du projet, le lieu proposé pour la réalisation et un rapide descriptif du projet. Les habitants pourront ainsi s'investir personnellement dans le dispositif, au stade des propositions, du débat et de la validation finale. L'expert, au niveau local, c'est l'habitant. Les Piennois.e.s sont donc les mieux placés pour décider collectivement ce qui est prioritaire pour leur quartier et nous leur en donnons maintenant la possibilité.

Remplissez votre projet en ligne sur :

www.ville-piennes.com/projet-participatif-2023

PLUS D'INFOS:

Mairie de PIENNES

2 rue du Colonel FABIEN

Téléphone : 03.82.21.93.43

Courriel : mairie.piennes@wanadoo.fr



Espace de vie sociale



L'ESPACE DE VIE SOCIALE GRANDIR ENSEMBLE A POUR MISSION DE :

- Dynamiser le partenariat associatif
- Favoriser le mieux vivre des habitants et le lien social
- Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif
- Développer des actions pour favoriser l'épanouissement et l'implication de la jeunesse dans la vie locale.

L'EVS ACCUEILLE ÉGALEMENT PLUSIEURS PERMANENCES SUR RDV

• PIMMS :

Aide aux démarches administratives :
1er et dernier jeudi du mois de 9h à 12h
RDV au 03 82 21 77 77

• MISSION LOCALE :

les lundis après midi et vendredis
matin. RDV au 03 82 46 26 61

• TELLOJE :

aide aux logements pour les moins
de 30 ans : un lundi sur deux de
13h30 à 16h30
RDV au 07 68 99 09 74

• POINT JUSTICE :

un mardi par mois
RDV au 03 82 23 29 88



FEVRIER :

Mercredi 1er / 14h30- 17h00

Atelier Cuisine intergénérationnel

Samedi 11 / 14h00 – 18h00

Sortie Patinoire Amnéville

Jeudi 16 / 14h00

Séance de Cinéma famille
« Maurice le chat fabuleux »,
Salle Jean Vilar

Mercredi 22 / 14h30 – 17h30

Fête de Carnaval

Jeudi 23 / 13h30 – 20h

Sortie famille au Zoo Amnéville
+ sentier Luminescence

MARS :

Mercredi 1er / 14h30 -17h00

Atelier cuisine intergénérationnel-

Mardi 7/ 9h30-11h00

Animation parents/enfant
au lieu d'Eveil « la Maison de Lili »

Vendredi 10 / 20h

Séance de cinéma débat
« Simone, le voyage d'un siècle »

Samedi 11 / à partir de 19h00

Soirée orientale

Salle Jean Vilar

Vendredi 31 / 20h

Séance de cinéma « Astérix
et Obélix, l'empire du milieu »

AVRIL :

Mercredi 5 / 14h30-17h

Atelier créatif intergénérationnel

Samedi 8

Chasse aux œufs
au Parc EugénieCotton

Jeudi 20 / 14h

Séance de cinéma
à la Salle Jean Vilar

Tarifs, renseignements et inscriptions
auprès de Cindy au 03 82 21 77 77
ou 07 83 01 35 48.

Adhésion en supplément pour
certaines actions, nombreuses
actions gratuites

DU CÔTÉ des associations...

GRANDIR ENSEMBLE

Centre de loisirs vacances d'hiver :
accueil du 13 au 24 février

- 1ère semaine : le monde merveilleux de Disney

- 2ème semaine : le carnaval de Rio
De grands jeux, une veillée, des activités sportives, manuelles et culturelles, sortie zoo en soirée, séance de cinéma...

Périscolaire et mercredis loisirs

Différents projets d'animations sont mis en place par période avec des activités et jeux basés sur l'écologie

et le recyclage (1 grand jeu/mois)
- Projet écolo au travers d'activités manuelles,
- Des ateliers jeux du monde,
- Les 4 saisons,
- Langage des signes,
- Projet intergénérationnel en lien avec la maison de retraite le mercredi 8 mars,
- Atelier numérique le mercredi 12 avril,
- Accompagnement à la scolarité (CLAS) : le projet consiste à découvrir 3 techniques artistiques sur l'année et de créer une exposition itinérante : Dessin (sept. à janv.) Peinture (janv. à mars) Sculpture (avr. à juin)



GRANDIR ENSEMBLE

ASSOCIATION GRANDIR ENSEMBLE

Centre de Loisirs de Piennes
3 bis avenue Joliot Curie
54 490 PIENNES

Téléphone : 03 82 21 77 77



C'est NOUVEAU

ORTHOPHONISTES

Nous souhaitons la bienvenue à Fanny WATRIN et Laura HOUGARDY, deux orthophonistes précédemment installées à Mercy le Bas. Installées depuis le 1er janvier 2023 au 19 rue de Verdun, elles ont des spécialités complémentaires.

Fanny WATRIN est formée PECS, logico mathématiques et osteovox (thérapies manuelles appliquées à l'orthophonie). Joignable du lundi au vendredi de 8h à 18h sauf le mercredi après-midi au **06 34 70 41 77**.

Laura HOUGARDY est formée en neurologie (AVC, maladies neurodégénératives), en pathologie vocales, en langage oral et en trouble développemental des fonctions orales alimentaires. Joignable du lundi au vendredi au **06 38 38 08 56**.

COURS DE GYM DOUCE + 65 ANS

La Commune, en partenariat avec l'association SIEL BLEU, organise des cours de gym douce envers les personnes de + de 65 ans à la salle Gérard Philipe fin février. Renseignements et inscriptions en Mairie.

ATELIERS NUMERIQUES + 60 ANS

La Commune et la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut organisent des ateliers numériques pour les personnes de plus de 60 ans de Piennes et alentours :

Du 24 février au 28 avril 2023, les vendredis après-midi de 13h45 à 15h45 à l'EVS de Piennes.

Séance gratuite. Inscription en Mairie. Maximum 10 personnes.

DANIEL, LE NOUVEAU CONSEILLER

Benjamin DEMANGEL, conseiller municipal et adjoint au Maire du groupe « Piennes : belle, citoyenne et dynamique » a souhaité démissionner du Conseil Municipal.

Nous le remercions pour le temps accordé et les actions menées sur la Commune. Nous accueillons donc avec plaisir le suivant de liste, nouveau conseiller municipal : **Daniel ARROUGE**. Il intègre la commission « sécurité publique, salubrité et médiation », la commission « travaux », la commission « propreté et sécurité voirie » ainsi que la commission « protection animale ».

Bienvenue à lui !



BM - Février 2023 - P 5

RETOUR SUR ...



Dans le même temps, les lauréats du concours « Maisons fleuries » ont été récompensés.

Pour information, la commission « fleurissement » passera pour apprécier dans les rues courant juin, le fleurissement des maisons et effectuera alors un classement. Nous remercions l'ensemble des habitants qui contribuent à l'embellissement de la ville.

TRAVAUX REALISES EN 2022

L'année 2022 a été marquée par l'avancée des Galeries Lorraines et la mise en place de la première tranche des caméras de vidéoprotection.

En plus de ces éléments marquants et des actions quotidiennes des services techniques, plusieurs travaux ont été réalisés :

- Démontage des garages rue Eugène Varlin
- Fermeture du chemin doux entre les étangs et la rue de Verdun par des barrières
- Sécurisation de la rue Emile Zola par des chicanes
- Réfection de la voirie du haut de la rue Danielle Casanova
- Mise en place d'un miroir pour la sortie de la rue Danièle Casanova
- Sécurisation de la sortie d'école A.Camus par des panneaux et fermeture de la rue

- Mise en place et réfection d'un portail automatisé à la gendarmerie
- Sécurisation de l'école E.Triolet par une clôture
- Fermeture du parc Eugénie Cotton par un mur et grillage
- Toiture arrière de l'ancien Trésor Public pour accueillir l'association « Amis du vestiaire »
- Réfection de fissures et nids de poule sur la voirie par une entreprise

CEREMONIE DES VŒUX, MAISONS FLEURIES, NOUVEAUX HABITANTS



Le vendredi 6 janvier, lors de la réception pour les vœux du conseil Municipal, les nouveaux habitants ont été accueillis et ont reçu un présent.

CONSULTATION DE LA POPULATION

Parce que le pouvoir appartient aux habitants, parce que les habitants sont les experts de leur quartier, les élus ont réalisé plusieurs consultations. Questionnaire pour la sécurisation des Cités Gare et de la rue Jules VALLES, réunion de quartier pour la requalification de la rue Michel RONDET.

Des propositions intéressantes ont été formulées, qui seront prises en compte dans l'étude puis dans les travaux à venir. Les retours globalement positifs de ces projets par les riverains permettront leur réalisation dès cette année.



EN BREF...

ARRETE MUNICIPAL

Un arrêté municipal a été pris le 13 janvier 2023 pour interdire l'arrêt et le stationnement des véhicules sur l'ensemble des espaces verts de la commune. Référence de l'arrêté : 09/2023

Il est consultable en Mairie, sur le facebook de la Ville, sur Panneau pocket, sur Maelis

REPAS DES ANCIENS

Les élus passeront chez les personnes de plus de 65 ans pour les inviter au repas des anciens prévu le dimanche 19 mars midi à la salle Jean Vilar.

PARTICIPATION CITOYENNE

Nous sommes toutes et tous responsables de la sécurité des personnes et des biens. C'est pour cela que la commune se dote de caméras de vidéo protection

et que depuis 2022, nous avons intégré le programme « participation citoyenne » initié par la gendarmerie. Pour que le système soit efficace, il faut au moins deux référents par quartier. Si vous êtes intéressés ou souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à venir rencontrer notre adjoint Stéphane LINTZ en Mairie.

L'ACTION

« RAMASSAGE DE SAPINS »

Les élus ont souhaité réitérer cette action mise en place l'an passé. Ainsi, plus de 80 sapins naturels ont pu être ramassés dans Piennes début janvier. Cette action, qui rend service à un bon nombre d'habitants, sera bien entendue reconduite début 2024.



CONSEIL MUNICIPAL des jeunes

UNE NOUVELLE EQUIPE

Les jeunes conseillers municipaux ont été élus le vendredi 9 décembre 2022, pour une durée de 2 ans.

Yanis BIRROU, Lihanna BELLEME BEAUPUIITS, Cloé KAUFMANN, Nattan LEFONDEUR COTTROI, Bastien GABRIEL, Manon BRARD.

Le premier Conseil Municipal des jeunes a déjà eu lieu afin de les installer dans leurs fonctions. Lors du prochain Conseil, qui aura lieu en février, les nouveaux élus choisiront les actions qu'ils vont mener sur 2 ans.

Bienvenue dans l'équipe du Conseil Municipal !



INFOS utiles

IDENTIFICATION DES CHATS

Ce n'est pas qu'un animal ...
par Franck LARMUSIAUX,
délégué à la protection animale



L'année 2022 fut catastrophique pour notre commune sur l'errance de chats non identifiés et non stérilisés. Le chiffre fait peur et parle de lui-même ... environ 100 chats abandonnés à eux-mêmes.

La mairie travaille en collaboration avec la Fourrière de MOINEVILLE. Autre aide précieuse, celle d'Aurélien qui est famille d'accueil pour les animaux maltraités, abandonnés. Nous avons œuvré de notre mieux afin d'offrir une nouvelle et surtout une plus belle vie à nos compagnons à quatre pattes.

L'identification est obligatoire (puce électronique) et doit être effectuée avant les 7 mois du chaton par un vétérinaire. Un chat qui porte un simple collier n'est pas identifiable. A partir du mois d'avril, nous lancerons une campagne de trappage sur la commune. Tous les chats qui ne seront pas identifiés par puce seront automatiquement remis au service de la Fourrière. La commune possède un lecteur de puce. Les animaux identifiés ne craignent rien.

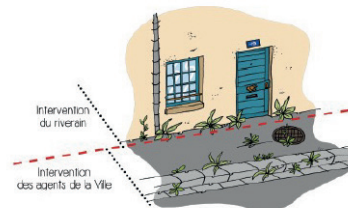
Petit rappel aussi ... stériliser votre animal.

Nous savons pouvoir compter sur vous : un chat n'est pas un jouet qu'on abandonne au fond du jardin.

DESHERBAGE DANS MA VILLE

Le saviez-vous?

Les agents communaux assurent le désherbage des caniveaux, bordures et trottoirs sur le domaine public pour garantir le cheminement des piétons en toute sécurité, éviter la dégradation des trottoirs et permettre l'écoulement des eaux. Cependant, conformément à l'arrêté municipal concernant la salubrité de la voie publique et des voies et terrains privés, les propriétaires en maison individuelle, collectif ou entreprise sont tenus de se charger de l'entretien des abords de leur propriété.



Pour désherber, l'utilisation des produits phytosanitaires étant interdite car dangereuse pour la faune et la flore, privilégiez des méthodes alternatives naturelles.

De manière générale, il est également important d'apprendre à vivre avec cette végétation spontanée lorsqu'elle ne présente pas de danger pour la circulation et la salubrité. La ville de Piennes développe en ce sens un plan de gestion différenciée pour encourager cette biodiversité.



PROGRAMME « PIENNES : BELLE, CITOYENNE ET DYNAMIQUE »

23 mai 2020 – 23 décembre 2022 : avancement du programme après un peu plus de 2 ans de mandat

30 promesses, 20 déjà réalisées (67 %), les 10 restantes déjà en cours de travail.

Objectif : 100 % des promesses de notre programme à la fin de notre mandat !

Vous pouvez compter sur nous pour tenir notre parole ?

• Vidéoprotection FAIT 	• Sécurisation des abords de l'école Jean ZAY FAIT 	• Sécurisation des manifestations de Piennes FAIT 	• Travail en lien avec la gendarmerie FAIT 	• Travail sur l'environnement dans les écoles FAIT 
• Nommer un agent de sécurité de la voie publique FAIT 	• Rendre la ville belle et agréable Etude en cours 	• Création d'un Espace de Vie Sociale FAIT 	• Accès des bâtiments pour les personnes handicapées Prévu en 2022 - 2023 	• Avancer sur le projet de maison de santé du bassin Piennois Travail en cours 
• Organiser des événements festifs FAIT 	• Lutte pour le maintien des services publics FAIT 	• Pour une ville plus écologique EN COURS 	• Verger partagé Prévu en 2023 - 2024 	• Soutenir les associations FAIT 
• Soutenir les écoles FAIT 	• Améliorer le transport scolaire FAIT 	• Financer les fournitures scolaires des écoles et du collège EN COURS 	• Améliorer le Parc Eugénie COTTON EN COURS 	• Travail avec la mission locale pour nos jeunes FAIT 
• Jobs d'été municipaux pour nos jeunes FAIT 	• Améliorer la communication de la commune FAIT 	• Conseil municipal des jeunes FAIT 	• Conseil des représentants de quartiers FAIT 	• Rendre accessible le Conseil Municipal FAIT 
• Des élus à l'écoute FAIT 	• Redynamiser le marché de Piennes Prévu 2023, 2024 	• Aide à l'installation de nouveaux commerçants EN COURS 	• Création d'un budget participatif FAIT 	• Réfection des trottoirs EN COURS 